

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2001-0070/PR/MJAPM portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature.

n° 2001-0070/PR/MJAPM

Ministère  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES AFFAIRES PENITENTIAIRES ET MUSULMANES, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

Date de publication  
5 avril 2001

Numéro JO  
n° 7 du 15/04/2001

Date du numéro  
15 avril 2001

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT VU La constitution du 15 septembre 1992

**VU** La loi n°9/AN/01/4ème L du 18 février 2001 portant Statut de la Magistrature

**VU** La loi organique n°10/AN/01/4ème L du 18 février 2001 modifiant certaines dispositions de la loi n°3/AN/93/3ème L du 07 avril 1993 relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature

**VU** Le décret n°99-0059/PREdu 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions  
Sur proposition du Ministre de la Justice, des Affaires Pénitentiaires et Musulmanes

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du mardi 03 avril 2001 ;

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Les membres de droit siégeant au Conseil Supérieur de la Magistrature sont : \* Mr. le Président de la République :  
Président \* Mr. le Ministre de la Justice : Vice-Président

### Article 2

Sont nommés membres du Conseil Supérieur de la Magistrature pour une période de quatre ans : Au titre du Président de la République : \* Mme. Zeinab Kamil Ali \* Mme. Koran Ahmed Aouled \* Mr. Abdourahman Bachir Au titre du Président de l'Assemblée Nationale : \* Mr. Arbahim Ali Hamad \* Mme. Mouna Aden Okieh \* Mr. Abdoukader Dileita Mohamed au titre des magistrats élus : \* Mr. Ali Mohamed Abdou \* Mr. Mohamed Warsama Ragueh \* Mr. Mohamed Moussa Iyeh \* Mr. Souleiman Djama Ali

**Article 3**

Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et publié partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**